



HAL
open science

LDC - Laboratoire de droit civil

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LDC - Laboratoire de droit civil. 2018, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02030942

HAL Id: hceres-02030942

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030942v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Laboratoire de Droit Civil

LDC

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Panthéon – Assas Paris II

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Corinne Saint-Alary-Houin, Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Laboratoire de Droit Civil
Acronyme de l'unité :	LDC
Label demandé :	EA
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	3384
Nom du directeur (2017-2018) :	M. Laurent LEVENEUR
Nom du porteur de projet (2019-2023) :	M. Laurent LEVENEUR
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	0

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :	M ^{me} Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, Université de Toulouse
Experts :	M ^{me} Claude OPHELE, Université de Tours M. Jean-Baptiste RACINE, Université Nice Sophia Antipolis M ^{me} Béatrice THULLIER, Université Paris Nanterre M. Daniel MAINGUY, Université de Montpellier (représentant du CNU)
Conseiller scientifique représentant du Hcéres :	M. Sébastien BERNARD
Représentante des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M ^{me} Laurence IDOT, Vice-présidente chargée de la recherche de l'Université Panthéon - Assas Paris II

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Laboratoire de Droit Civil (LDC) a été reconnu comme Équipe d'Accueil (EA) en 2001. Tenant compte des recommandations de l'AERES, il s'est enrichi de plusieurs équipes : Centre d'Études et de Recherche sur la Construction et le Logement (CERCOL) en 2005, Centre d'Étude des Règlements des Conflits (CERC) en 2009, Centre d'Étude des Modes Alternatifs de Règlement des Conflits (CEMARC) en 2013. Ces deux dernières équipes se sont regroupées, au sein du LDC, pour constituer le CRJ (Centre de Recherche sur la Justice et le règlement des conflits).

Le LDC bénéficie d'espaces importants, couvrant 266 m². Il est localisé, 12, place du Panthéon, à deux étages différents, en ce qui concerne le LDC et le CERCOL et, 21 rue Valette, depuis mars 2015, pour le CRJ.

DIRECTION DE L'UNITÉ

Le LDC est dirigé par le professeur Laurent LEVENEUR qui constitue le directoire avec les directeurs des deux départements spécialisés : le professeur Hugues PERINET-MARQUET pour le CERCOL, la professeure Cécile CHAINAIS pour le CRJ.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2_1 Droit

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le LDC réalise de nombreuses productions scientifiques en droit des obligations (responsabilité et contrat), en droit des assurances et en droit de la famille (patrimonial et extrapatrimonial). Il comprend deux départements spécialisés dont une évaluation spécifique n'a toutefois pas été demandée, seule l'unité dans son ensemble étant appréhendée. L'un, le CERCOL, déploie son activité scientifique en droit des biens, et plus particulièrement sur les questions relatives à la construction et au logement. L'autre, le CRJ, englobe les différentes formes de justice contemporaine, juridictionnelle ou non, avec une forte orientation en droit comparé.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Les effectifs de l'unité sont en légère augmentation par rapport au précédent contrat. En 2012, l'unité comptait 13 professeurs et 8 maîtres de conférences. En 2017, elle compte 14 professeurs et 12 maîtres de conférences. Cette augmentation est un signe positif dans la mesure où elle tend à montrer l'attractivité de l'unité. Il est à noter que les effectifs de maîtres de conférences sont volatiles en raison des réussites au concours d'agrégation ce qui montre toutefois l'excellence des recrutements effectués. Cette volatilité n'est pas gênante dans la mesure où les effectifs de professeurs sont stables et permettent d'assurer la pérennité des recherches (il faut également ajouter la présence de 3 professeurs émérites et d'un correspondant étranger, professeur à Tokyo, ce qui montre l'ouverture internationale, s'agissant d'un pays avec lequel les liens avec la France sont anciens et méritent d'être maintenus).

Le nombre de personnels d'appui à la recherche est également en augmentation, ce qui constitue aussi un signe positif accompagnant le dynamisme de l'unité. Il était de 1 personnel en 2012 pour un 1,75 en 2017. À ce jour, une secrétaire est en charge de la bibliothèque du CERCOL. Par rapport à 2012, le CRJ dispose désormais de la moitié du temps d'un personnel chargé du secrétariat et d'un quart du temps d'un bibliothécaire. En revanche, la personne membre du personnel administratif affectée au siège de l'unité, tombée en longue maladie, n'a pas été remplacée. Ce sont des doctorants payés en vacances qui assurent la transition ; le remplacement de ce poste central pour l'unité est souhaitable.

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	14	13
Maîtres de conférences et assimilés	12	9
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	2	1,75
TOTAL personnels permanents en activité	28	23,75

Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	2	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	0	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	1	
Doctorants	121	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	124	
TOTAL unité		
	152	

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le Laboratoire de Droit Civil est une unité dont le rayonnement scientifique n'est pas à démontrer, tant sur le plan national qu'international ; l'excellence de la production de la plupart de ses membres en témoigne suffisamment. Les nombres de doctorants, de soutenances de thèses, de qualifications des docteurs et de réussites au concours d'agrégation démontrent l'adéquation de l'encadrement qu'offre le LDC aux exigences nationales. L'organisation de l'unité s'est structurée au fil des contrats, et repose sur des instances permettant une prise en compte des intérêts de chacun.

Cependant, une clarification des thématiques de recherche, dépassant l'existence de deux départements spécialisés et permettant de mettre en valeur l'ensemble d'une activité de recherche collective serait souhaitable. Le laboratoire gagnerait à conduire une politique scientifique commune dépassant la fragmentation de ses composantes. En outre, le développement des relations avec le monde socio-professionnel, déjà partiellement amorcé par le CERCOL et le CRJ, pourrait s'étendre à l'ensemble du laboratoire.

L'attention doit, de plus, être portée, dans un avenir proche, sur la politique de recrutement des enseignants-chercheurs, en respectant un principe de parité, afin d'assurer la pérennité du LDC ainsi que sur l'encouragement des maîtres de conférences à soutenir l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR). La visite a d'ailleurs montré qu'il s'agissait d'une demande partagée par les maîtres de conférences.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

